



REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS  
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Communiqué  
*Pour diffusion immédiate*

## **Budget 2016-2017 – Les organismes communautaires de lutte au décrochage désappointés**

MONTRÉAL LE 18 MARS 2016 - Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) est déçu du financement qui sera alloué aux organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD) qui soutiennent la réussite éducative des jeunes en difficulté tout au long de leur parcours scolaire, suite aux annonces contenues dans le budget du gouvernement du Québec. Nous croyons fermement que l'éducation doit reposer sur un réseau fort.

Rappelons-nous que le gouvernement avait annoncé son souhait de financer adéquatement à tous les niveaux le système de l'éducation. Or, rien n'a été envisagé concrètement pour les organismes communautaires de lutte au décrochage. « Les 2 millions annuels nécessaires à la consolidation du secteur de la lutte au décrochage en milieu communautaire autonome semble bien peu en regard du budget global. Pourtant, la situation se détériore constamment et des organismes reconnus pour leur expertise s'épuisent en recherche de financement tout en étant forcés de refuser des jeunes, faute de ressources pour les accueillir » mentionne la directrice générale du ROCLD, Mélanie Marsolais.

Toutefois, sans nier l'importance des facteurs scolaires et le pouvoir de l'école de favoriser, dans une certaine mesure, la réussite des élèves issus de milieux défavorisés, on doit admettre que l'école ne peut y arriver seule et qu'il est conséquemment essentiel que le gouvernement finance adéquatement les OCLD.

Les organismes communautaires de lutte au décrochage sont des ressources incontournables, reconnues par les écoles et les commissions scolaires de leur communauté. Elles répondent directement aux besoins locaux qui leur sont exprimés. La prévention joue un rôle prépondérant dans leurs services. Elle se décline dès le primaire par du soutien scolaire aux élèves et à leurs parents. De plus, leur programme d'accompagnement à la transition primaire-secondaire obtient depuis plusieurs années des résultats probants. Tout comme les succès liés à leur expertise en rattachement.

Bien qu'une partie importante du montant investi en éducation soit dévolu aux services directs aux élèves, nous ne pouvons nier les effets irréversibles qu'auront eus les coupures liées au contexte d'austérité. Soulignons que l'investissement de sommes dans les milieux défavorisés est considérable, mais ne remplace pas un plan d'action de lutte à la pauvreté. Ainsi, consolider le soutien aux OCLD permettra de diminuer les impacts de la pauvreté sur la population, et donc, de diminuer le taux de décrochage au Québec.

***Le ROCLD représente 59 organismes d'action communautaire autonome qui oeuvrent en lutte au décrochage scolaire (OCLD), répartis dans douze régions du Québec. Plus de 900 employés et 2 200 bénévoles offrent un accompagnement et un soutien adaptés aux***

***besoins spécifiques de 7 750 jeunes en difficultés ainsi qu'un accompagnement à 3 374 parents, chaque année. Les OCLD rejoignent et soutiennent plus de 15 000 jeunes chaque année.***

-30-

SOURCE :

Marie-Andrée Gauthier, responsable des communications

ROCLD

Cell : (514) 943-7879

Courriel : [developpement@roclد.org](mailto:developpement@roclد.org)

Site Web : [roclد.org](http://roclد.org)